

B I M E

2015

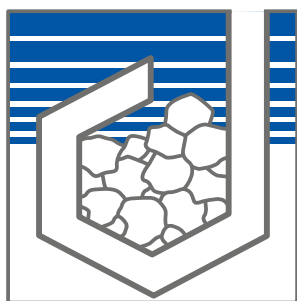
Hiver-
Printemps



BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES D'ETREMBIERES



Etrembières



PERE & FILS descombes



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS
DE MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, chemin de Balme 74100 Le Pas de L'Echelle
ETREMBIERES**

TEL. 04 50 39 78 00 - FAX. 04 50 39 88 95

contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr

Sommaire

ÉDITO	p. 5
VIE SOCIALE	p. 6
TRAVAUX	p. 7
CADRE DE VIE	p. 8
- DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 8
- AVIS GEOTHERMIE	p. 9
- RECENSEMENT 2015	p. 10
- RECENSEMENT FRONTALIER	p. 10
ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 11
- AGENDA	p. 12
- ÊTRE EN FÊTES	p. 15
- BIBLIOTHÈQUE	p. 15
- COMMERCE	p. 16
SECTEUR SCOLAIRE	p. 17
UNE BELLE HISTOIRE	p. 17
RENCONTRE	p. 18
SECTEUR URBANISME	p. 19
C'EST D'ACTU	p. 20
MIEUX CONNAÎTRE NOS ÉLUS !	p. 20
PLANS DE SECOURS	p. 21
CA S'EST PASSÉ EN IMAGES	p. 22



BIME (Bulletin d'Informations Municipales Etrembières) est une publication de la municipalité d'Etrembières.

Directeur de la publication :
Alain Bosson

Responsable de la commission info-communication :
Anny Martin

Comité de rédaction :
E. Baud, L. Déramé, A. Martin,
R. Michel, O. Moriaud, X. Dupin

Le service info-comm de la mairie :
D. Bahisson, F. Collet

Crédit Photos :
Ch. Lavorel, L. Déramé, H. Hadamar,
A. Martin, O. Moriaud,
R. Michel & E. Grobon du D.L.

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression :
Repro Léman.
Impression sur papier recyclé extra
blanc type coccon silk 200g et 115g

Tirage : 1500 ex



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

 04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production  04 50 85 20 00

Centre administratif  04 50 17 08 07

SARL

CHAVAZ

Père et Fils



CARRIÈRES

SARL

CHAVAZ

Transports



DU SALÈVE

MATÉRIAUX ET TRANSPORTS

423. chemin de Balme - Le Pas-de-l'Échelle - 74100 ETREMBIÈRES
Tél. 04 50 39 92 50 - Fax 04 50 95 87 27 - info.chavaz@chavaz.fr

Chères Étrembiéroises,
chers Étrembiérois,

Me revient donc le privilège de vous parler, par cet édit du premier BIME nouvelle présentation.

Le conseil municipal que j'ai l'honneur de présider s'est emparé des dossiers avec passion et intérêt. La plupart des élus locaux sont bénévoles ; à l'heure où tant de gens doivent s'astreindre à effectuer un travail qu'ils n'ont guère choisi, quelle chance que de pouvoir agir avec des volontaires ! Ils acceptent de consacrer une grande partie de leur temps à la gestion des affaires publiques, qu'ils en soient remerciés.

Autres dignes représentants de la commune, les agents municipaux – administratifs ou techniques –, il convient de tous les saluer.

« Ces premiers mois ont été riches en rencontres lors des fêtes et manifestations. » Tout contact présente un intérêt certain, même si nous ne pouvons pas répondre à toutes les attentes. Voilà le meilleur moyen de connaître ses administrés, leurs besoins et de jouer pleinement le rôle d'élus de proximité.

Une politique de rigueur sans précédent va restreindre les dotations d'État envers les communes. Le gouvernement annonce une baisse de 10 % de celles-ci par an d'ici à 2017, la prudence sera de mise pour l'élaboration du budget 2015. Aussi, nous avons mandaté un cabinet spécialisé pour une étude de l'état de nos finances – c'est une première depuis trente ans –, dans le but de mettre sur pied un plan pluriannuel d'investissement qui couvrira le mandat. Cette démarche ne jugera pas le passé, mais préparera l'avenir.

Je peux d'ores et déjà annoncer la livraison du boulodrome ce printemps, le démarrage de la deuxième tranche de travaux de la traversée du chef-lieu au plus tard début 2015. La suite de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) sera un très important dossier pour l'an prochain. Nous devons y inscrire comment maîtriser notre développement, densifier les bourgs, préserver l'environnement, l'agriculture, accueillir toutes les catégories de population, favoriser les transports en commun et la mobilité douce, etc.



En cette fin d'année – à l'heure où j'écris ces lignes –, mes pensées vont d'abord pour **la doyenne de nos administrés, Madame Françoise Muscat**, honorée à la mairie le 4 octobre et lors du repas des aînés du 18 octobre. Notre centenaire, née le 27 septembre 1914, a vu le jour à une époque terrible, celle de l'entrée dans le premier conflit mondial. Cette guerre avait à peine deux mois et, déjà, l'on comptait de part et d'autre de nombreuses victimes, dont les 27 000 morts français du 22 août, journée la plus noire de l'histoire de l'armée. Ces souvenirs apocalyptiques, certains les mettront en évidence pour relativiser nos problèmes rencontrés en ce début de 21^e siècle...

Toutefois, les fléaux des temps modernes que sont crise économique, chômage, pollution, auxquels s'ajoutent parfois nos misères personnelles telles que solitude, maladie, affliction, nous amènent, nous aussi, à mériter écoute, empathie et solidarité.

C'est ce que je vous souhaite de rencontrer et de partager en 2015.

Bonne année à tous.

Alain Bosson,
Maire d'Étrembières

NOUVEAU B I M E

Vie sociale



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

- ✓ est un établissement public qui a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, ceci en liaison avec les institutions publiques et privées.
- ✓ a une personnalité juridique propre et distincte, dotée d'une autonomie financière indépendante du budget communal.
- ✓ est un véritable moteur de la solidarité locale. Le CCAS est au centre du dispositif social pour répondre aux besoins des familles, des seniors et de toute personne en situation difficile.
- ✓ est constitué d'un conseil d'administration, (moitié élus, moitié habitants de la commune), présidé par le **maire de notre commune, Monsieur Alain Bosson.**

Vice-présidente :
Emmanuelle Lebeurre

Elus:
Monique Bosson
Raphaële Michel
Kristine Kastrati

Habitants de la commune :
Daniel Guillemard
Franziska Fedele
Claudine Le Doze
Marie Luce Sanchez

- ✓ gère la gratuité des tickets de bus pour les personnes âgées ou ayant un handicap, et aussi le portage des repas à domicile pour les personnes précitées.
- ✓ travaille également en partenariat avec les assistants de service social pour l'octroi de bons alimentaires ou d'aides financières pour les personnes ou familles en difficulté.

Les membres du CCAS peuvent aussi intervenir en consacrant un temps d'écoute aux personnes demandeuses pour les informer, les orienter, leur apporter soutien et réconfort.

Le CCAS organise le traditionnel repas des aînés en octobre pour les habitants âgés de 65 ans et plus. Cette année, la doyenne de l'assemblée était Madame Muscat et le doyen Monsieur Pelluau. Ce repas a lieu soit à la salle des fêtes, soit dans un restaurant.



Le 27 septembre 2014, le CCAS a eu l'honneur et le plaisir de fêter les 100 ans de notre doyenne, Madame Muscat, entourée de sa famille et de ses amis.

Emmanuelle Lebeurre, Maire Adjointe,
chargée du secteur Vie sociale

Le secteur VIE SOCIALE comprend les commissions :

- CCAS
- Logements publics et privés
- Immobilier communal (prêt et location)
- 3^{ème} âge et Conseil des Aînés
- Sport, jeunesse et Conseil municipal des Jeunes
- Conseil des droits et devoirs de familles



TRAVAUX

Après quelques hésitations, notre nouveau boulo-drome est enfin sorti de terre.

La livraison du bâtiment est prévue pour ce printemps.

- Prochainement, la 2^e tranche de travaux sur la traversée du chef-lieu sera engagée, et, comme vous pouvez l'imaginer, quelques perturbations routières seront inévitables.

Il est prévu de maintenir une voie de circulation dans le sens Annemasse/Pas de l'Échelle. Dans le sens Pas de l'Échelle/Annemasse, la circulation sera déviée par la route du Château ou Gaillard.

- Dans un avenir un peu plus lointain, seront engagés les travaux réalisés par l'ATMB au niveau du rond-point Étrembières/sortie d'autoroute.

- RFF (Réseau Ferré de France) s'engage à modifier le carrefour du passage à niveau (route de Reignier/route de Monnetier) pour sécuriser le passage des voitures.

- En cours d'étude, la création d'un rond-point au niveau de la douane de Veyrier. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Éric Michel,
Maire Adjoint
chargé du secteur Cadre de vie

NOUVEAU BOULODROME



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chères citoyennes, chers citoyens,

La nouvelle équipe d'élus à la commission Développement durable, Mesdames Raphaële Michel, Odile Moriaud et Monsieur Éric Michel, Maire Adjoint à la commission municipale Cadre de vie*, espèrent réaliser avec vous **une prise de conscience sur notre environnement** et arriver à mettre en place des actions touchant au bien-être de chacun d'entre nous.

Nous aimerions agir sur la qualité de l'air, le respect de notre nature, la mobilité, les différentes pollutions engendrées par notre quotidien ou par notre ignorance.

Nous aimerions sensibiliser chacune et chacun d'entre nous à notre patrimoine qu'est notre Nature et à son respect, aux cours d'eau de la commune, ses étangs, le Salève, les rives de l'Arve, les richesses de cette biodiversité.

Cette démarche, déjà commencée par nos prédécesseurs, ne peut être continuée qu'ensemble, **petits et grands**, par une prise de conscience citoyenne quotidienne, responsable, **individuelle et collective**.

Quel chemin voulons-nous prendre pour notre avenir, celui des générations futures ?



Au début de ce mandat, nouvellement élus, nous nous interrogeons !



Au cours d'une balade, sur moins de 300 mètres ...

Pneus... bouteilles plastique... canettes... emballages fastfood ...



Un autre jour...

Cartons... four... micro-ondes... tableau... décharge sauvage... (placo, rails de fer)...

Nous voulons, et notre motivation est grande, œuvrer pour le bien de tous.

Alors, avec nous, à chacun d'entre nous de relever ce défi !

Une journée de sensibilisation et de mobilisation pour l'environnement aura lieu le samedi 28 mars 2015. Nous vous y attendons nombreux !

Toutes les informations seront disponibles sur le site Internet de la Mairie : www.etrembieres.fr, et dans le BIME.

**RESPECT,
RESPONSABILITÉ
=
RECYCLAGE,
RECONNAISSANCE
POUR LE FUTUR.**

LA PROSPECTION GÉOTHERMIQUE DU SALÈVE REJETÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL D'ÉTREMBIÈRES

L'avis que nous émettons est un avis de réserve et de très grande prudence quant à cette demande de permis de recherche de sites géothermiques.

Nous avons conscience que la géothermie est l'une des énergies renouvelables dont le développement pourrait diminuer notre dépendance aux énergies fossiles, en matière, entre autres, de chauffage des bâtiments.

Ce permis de recherche à basse température est demandé dans le but de produire de l'électricité et, de manière résiduelle, d'alimenter les réseaux de chaleur.

Faut-il prendre le risque de polluer nos ressources d'eau, de rendre instable notre sol ?

En l'état actuel de la technologie, nous émettons un avis défavorable.

À court ou long terme, il n'y a aucune prise en compte de la pollution engendrée par ce genre d'activité, que ce soit les transports (plusieurs convois prévus, pas de précision) ou le recyclage des éléments radioactifs qui seraient isolés et évacués au centre de traitement agréé (où ? pas d'information...). Et après, qu'advient-il de ces produits ?

Un rappel :

La demande de recherche basse température se superpose à la demande de recherche haute température, qui, elle, a été déposée auprès de l'État.

Pour cette dernière :

- Le préfet a déjà donné son feu vert.
- Le ministère a fait une consultation (par Internet, du 2 au 16 juillet).
- Le dossier est en cours d'instruction et n'attend plus que la signature de Ségolène Royal.

Une grande vigilance s'impose. Pour autant, les élus ont tenu à tempérer leur refus en soulignant qu'ils se positionnaient en faveur du développement des énergies renouvelables, qu'il s'agisse de l'hydroélectricité, de l'éolien, du solaire ou de la biomasse.

La commission Développement durable

* Le secteur CADRE DE VIE comprend les commissions :

- Travaux (transport, bâtiments, voirie, équipement, patrimoine, espaces verts, sécurité des bâtiments communaux, appels d'offres)
- Maisons et commune fleuries
- Développement durable

Cadre de vie



2015, ANNÉE DU RECENSEMENT POUR NOTRE COMMUNE

Cette année a lieu le recensement de la population d'Étrembières, qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Cette action permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Elle détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement est aussi un moyen de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),

- préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- déterminer les moyens de transport à développer...

Il aide également les professionnels à mieux appréhender leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il donne la possibilité de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle, qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Merci par avance de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

FRONTALIERS, FAITES-VOUS RECENSER !

Vous habitez Étrembières et vous travaillez dans le Canton de Genève ?

Le Canton de Genève octroie chaque année une compensation financière aux communes françaises dans lesquelles vivent des travailleurs frontaliers.

Les sommes versées sont calculées en fonction du nombre de frontaliers recensés. Plus ce nombre est important, plus la somme est élevée. Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre village car **ils permettent de réaliser des équipements et d'offrir des services à tous les habitants**. Ces fonds contribuent ainsi à maintenir des taux d'imposition modérés.

Si vous êtes frontalier et que vous habitez Étrembières, quelle que soit votre nationalité, faites vous recenser !

Ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition, **c'est un acte citoyen**.



A retourner à la MAIRIE D'ÉTREMBIÈRES – 59 Place Marc Lecourtier 74100 Étrembières

DÈS QUE POSSIBLE

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Nom Prénom Date de naissance

Domicile 74100 ÉTREMBIÈRES

Travailleur frontalier : français suisse franco-suisse
 membre de l'Union européenne hors de l'Union européenne

Nom et adresse de l'employeur (merci de préciser le canton)

N° de carte de travail (A renseigner uniquement par les frontaliers français) Date de délivrance

Secteur Animations du village

ANIMATIONS DU VILLAGE

2014 année d'élections, après une mise en place des commissions municipales, le secteur **Animations du village***, riche d'une équipe motivée et dynamique composée d'Émilie Baud, Laurence Déramé, Kristine Kastrati, Axel Lebeurre, Emmanuelle Lebeurre, Gilles Lemarchand, Anny Martin, Éric Ouvrard, Patrizia Pinna, Raphaële Michel a rapidement œuvré pour mettre en place les activités prévues et réfléchir à des nouveautés.

Le défi est relevé, seule la « balade découverte » n'a pu avoir lieu, les délais trop courts n'ayant pas permis de proposer une prestation de qualité.

Nous sommes satisfaits de la réussite de **Regard sur l'Art**. Cette présentation d'œuvres d'artistes a su nous enchanter pendant tout un week-end. L'exposition de qualité a été appréciée par les artistes et un large public. Partager l'émerveillement procuré par l'art est notre but... Tout naturellement, la commission envisage sa reconduction courant 2^e semestre 2015.



Notre programmation s'est enrichie d'une nouvelle itinérance artistique, **Voisinage**, proposée par Château Rouge à Annemasse.

La pièce de théâtre **Tranchées**, interprétée superbement par la compagnie du Bredin (Clara Dumond et Marie-Aude Weiss, musique Johann Riche), mise en scène par Laurent Vacher, a su captiver et émouvoir l'ensemble de l'assistance. Ce fut le lancement de belles

initiatives pour se remémorer dignement la **première année de la Grande Guerre, dans le cadre d'un centenaire** unanimement partagé :

- ✓ Exposition à la bibliothèque municipale Le Petit Prince ;
- ✓ Cérémonie du 11 novembre 2014, à la hauteur de l'évènement !
 - Lectures par Mmes Bosson, Maréchal, MM Hadamar et Michel, qui ont redonné vie aux poilus et à leurs proches (initiative inédite du Conseil général) ;
 - Correspondances de soldats, lues avec une belle émotion par les élèves de CM2 : Rime, Louis, Romain, Aravinth du groupe scolaire

J.-J. Rousseau, classe de M. Dominique Salez ;

- Fin de la cérémonie, avec une vibrante interprétation de chants patriotiques par Karine Lavorel Hersperger, soprano, accompagnée au violon par Anne-Marie Cabaud.



L'année 2014 s'est terminée par sa traditionnelle **Foire aux disques et BD**, organisée de main de maître par l'association **La Brute et le Hareng**. Les collectionneurs n'ont pas manqué le rendez-vous !

Le secteur de **l'information communication** composé de : Émilie Baud, Laurence Déramé, Xavier Dupin, Anny Martin, Raphaële Michel, Odile Moriaud, a également été une des priorités de la nouvelle équipe. Afin de « coller » aux exigences d'une population en mouvement, saturée d'informations, le travail a donc consisté, dans un premier temps, à identifier les besoins de notre commune. La tâche étant ambitieuse, c'est avec l'aide de professionnels que nous avons revu le logotype, les publications, le site Internet. La communication et l'information sont des secteurs en éternelle évolution, où réactivité et actualité ne doivent pas être de vains mots. La commission y travaille !

Si les animations du premier semestre 2015 vous réservent de belles surprises, n'hésitez pas à consulter l'agenda en page 12 du BIME. Notons qu'elles se feront en étroite collaboration avec **les associations et les clubs** de notre commune. Sans leurs apports et leurs expériences, nous ne pouvons pas grand-chose ; et la réciprocité est valable ! En ce début d'année, nous pouvons espérer répondre aux besoins de la population. Votre participation aux fêtes et manifestations nous encouragera à continuer, innover pour un village riche en distractions et découvertes.

Saluons également le travail et le soutien indispensables de nos agents territoriaux, du directeur général aux services administratifs et techniques. Nous leur adressons un grand merci !

Secteur Animations du village



Enfin, nous ne saurions conclure ce rapide survol de l'année 2014 sans évoquer les débuts timides, mais prometteurs, de la commission **Mémoire et Patrimoine du village**, avec Émilie Baud, Monique Bosson, Laurence Déramé, Anny Martin.

Notre humble ambition est de conduire cet objectif en axant nos démarches pour :

- ✓ Sauvegarder l'essentiel de la mémoire du village ;
- ✓ Aider les nouvelles générations à mieux apprécier nos racines et l'apport des aînés ;
- ✓ Recueillir les témoignages (oraux, écrits) des habitants qui ont connu le village autrefois ;
- ✓ Collecter, des documents, photos, anciennes cartes postales ;

- ✓ Echanger avec La Mémoire de Veyrier ;
- ✓ Envisager la restauration de la petite chapelle de Marie, située dans le parc de Bois Salève, ce lieu pouvant être dédié comme maison de la Mémoire et du patrimoine d'Étrembières.

« Quand on aime la vie, on aime le passé parce que c'est le présent tel qu'il a survécu dans la mémoire humaine. »

Marguerite Yourcenar
Les yeux ouverts

Anny Martin, Maire Adjointe,
chargée du secteur Animations du village



* Le secteur ANIMATIONS DU VILLAGE comprend les commissions :

- Culturelle, animations festives, cérémonies ;
- Relation avec les associations, les clubs ;
- Bibliothèque municipale Le Petit Prince ;
- Mémoire et patrimoine du village ;
- Accueil des nouveaux habitants ;
- Information et communication.

AGENDA

1^{er} semestre des manifestations 2015

- ✓ **Cérémonie des vœux, le Maire et le Conseil municipal vous accueilleront le :**

- **Vendredi 16 janvier** à 18 h 30 à la salle des fêtes

- ✓ **L'association Être en Fêtes**, avec le concours de la mairie, s'occupe de l'organisation et de la réalisation de toutes les manifestations susceptibles d'animer la commune, en vue de la rendre plus attrayante pour ses habitants.

- **Samedi 10 janvier** à 11 h 00 : **verre de l'amitié** sur la place Marc Lecourtier, Mairie d'Étrembières.

- **Dimanche 26 avril** à partir de 7 h 00 et toute la journée : **vide-greniers** - Maison du Parc au Pas de l'Échelle.



- ✓ **Le club de la Belle Époque** se fixe pour but de promouvoir l'animation et la rencontre des personnes du 3^e âge. Des activités sont organisées tous les mardis à partir de 14 h 00 à la salle des Bleuets.

- **Mardi 13 janvier** à 14 h 00 :
Loto à la salle des Bleuets au Pas de l'Échelle.

- ✓ **L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.)** a pour vocation de financer les activités en fonction des projets pédagogiques des enseignant(e)s du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. Les projets en faveur des élèves (sorties ski, piscine, sorties scolaires...) sont financés en grande partie par les bénéfices des manifestations et les cotisations versées par les parents.

- **Samedi 24 janvier** à 19 h 30 : belote à la salle des fêtes au Pas de l'Échelle.
- **Vendredi 06 février** à 16 h 00 : vente de crêpes et de gâteaux au groupe scolaire J.-J. Rousseau.
- **Dimanche 15 mars** à 9 h 00 : foire aux jouets à la salle des fêtes.
- **Samedi 27 juin** à 9 h 00 : fête de l'école au groupe scolaire J.-J. Rousseau

- ✓ **L'association de chasse A.I.C.A. (Association Intercommunale de Chasse Agréée)** regroupe trois communes – Bossey, Collonges, Étrembières. Son territoire se situe du Petit Salève à la route de la Croisette. La chasse est réglementée par des quotas d'animaux à respecter, la connaissance du gibier et des espèces protégées. L'association s'occupe également du nettoyage de la zone naturelle des Îles pour assurer un niveau constant aux marais et préserver un équilibre, favorisant ainsi la nidification des oiseaux.

- **Samedi 31 janvier** à 19 h 00 : repas à la salle des fêtes au Pas de l'Échelle.

- ✓ **La Boule du Salève**, le club pratique la boule lyonnaise, participe à des concours et initie les jeunes du groupe scolaire à ce sport.

- **Dimanche 08 mars** à 15 h 00 : loto à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.
- **Samedi 09 mai** à 8 h 00 : concours de boules, terrain extérieur au Pas de l'Échelle.



- ✓ **Scouts et Guides de France** : les membres des Scouts et Guides de France sont installés sur notre commune. L'association a pour vocation de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme.

- **Samedi 28 mars** à 20 h 00 : repas spectacle à la salle des fêtes au Pas de l'Échelle.

- ✓ **La commission Développement durable, organise :**

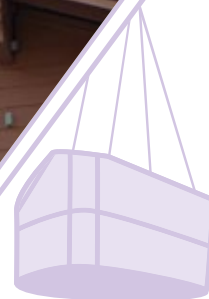
- **Samedi 28 mars** à partir de 9 h 00 : journée de l'environnement. Rendez-vous place Marc Lecourtier à la mairie et devant la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

- ✓ **Athlé St Julien 74**

- **Samedi 11 avril** à partir de 8 h 00 : ultra-montée du Salève.

- ✓ **La Foulée Annemassienne**, association visant à développer la pratique athlétique non compétitive dans la recherche du bien-être et l'amélioration de l'état de santé des personnes.

- **Samedi 9 et dimanche 10 mai** à partir de 8 h 00 : trail du Salève et marche nordique.



Secteur Animations du village

✓ Commune de Veyrier

- **Samedi 9 mai** : journée de célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.
« Une journée à Veyrier entre 1814 et 1816 ».



✓ La Commission Animation du village

- **Vendredi 29 mai** à 20 h 30, en collaboration avec Veyrier :
pièce de théâtre *Voyage dans les Alpes sur les traces de Horace-Bénédict de Saussure*,
à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.
- **Dimanche 7 juin** : Les Printanières d'Étrembières
À l'heure où nous rédigeons ce BIME, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer un programme détaillé.
Le dimanche 7 juin aura lieu la balade découverte, revisitée, et diverses animations tout public vous seront proposées.

N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER CES DATES !

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS DU PREMIER SEMESTRE 2015

Date	Evènements	Lieu	heure
10.01.2015	Verre de l'amitié Être en Fête	place Marc Lecourtier	11 h 00
13.01.2015	Loto de la Belle Époque	salle des Bleuets	14 h 00
16.01.2015	Vœux du Maire	salle des fêtes	18 h 30
24.01.2015	Belote de l'APE	salle des fêtes	19 h 30
31.01.2015	Repas AICA	salle des fêtes	19 h 00
06.02.2015	Vente crêpes et gâteaux par l'APE	groupe scolaire	16 h 00
08.03.2015	Loto La Boule du Salève	salle des fêtes	15 h 00
15.03.2015	Foire aux jouets de l'APE	salle des fêtes	9 h 00
28.03.2015	Repas spectacle des Scouts	salle des fêtes	20 h 00
28.03.2015	Journée de l'environnement	sur la commune	9 h 00-journée
11.04.2015	Ultra-montée du Salève	départ salle des fêtes	8 h 00
26.04.2015	Vide-greniers par Être en Fêtes	maison du Parc	7 h 00
09.05.2015	Bicentenaire de l'entrée de Genève	dans la confédération helvétique à Veyrier	la journée
09.05.2015	Concours de boules	terrain extérieur	8 h 00
09 et 10.05.2015	Trail du Salève	salle des fêtes	8 h 00
29.05.2015	Théâtre	salle des fêtes	20 h 30
07.06.2015	Printanières d'Étrembières	sur la commune	
27.06.2015	Fête de l'Ecole par l'APE	groupe scolaire	9 h 00



Résultat de l'appel à concours du centre culturel (ancienne église du Pas de l'Échelle)

Vos votes (mettre une croix) :

La Courte Échelle

À 2 Pas

Espace-Novarin'Art

Nov'Aréna



Retour de votre choix pour le 27 février 2015 à la mairie d'Étrembières. Avec nos remerciements.

PLEINS FEUX SUR UNE ASSOCIATION ! ÊTRE EN FÊTES

L'association **Être en Fêtes** a pour objectif d'animer la commune. C'est-à-dire permettre aux habitants de toutes générations, de souche ou d'adoption, de toute culture et de tous bords, du Crêt de la Croix au fond de la Touvière, de se rencontrer et de vivre un moment de convivialité.

À travers ces rencontres, de nombreux bénévoles se mobilisent dans la bonne humeur, avec les qualités et les expériences de chacun. Ainsi, Chacha avec son chapeau nous concocte les menus et s'entoure de petites mains apprenties dans la cuisson des frites ou tartinage de sandwiches à la chaîne. « Rrrraymond » veille au grain sur le frigo, toujours bien fourni, de l' incontournable buvette et paye sa tournée les années bissextiles.

Bernard, gouaillieur et charmeur, charrie notre Solange, toujours au poste et la première à sortir les glaçons ! On prend des nouvelles des absents ou « expatriés », on évoque des souvenirs avec « Moustache », parti trop tôt, et on parle de l'avancement, ou pas, du bouldrome. Dominique raconte sa dernière virée dansante avec la Belle Époque, Jojo sert le café et les croissants aux premiers bradeurs.

Et puis, nous vous accueillons, **vous**, pour une foire-fouille, un bal de juillet, une galette ou notre tout nouveau « bébé », le Forum des associations de septembre ! Nos jeunes collégiens dispatchés dans plusieurs établissements se retrouvent devant une saucisse-frites, on évoque les résultats nationaux aux boules, le match de foot qui tombe pile poil aujourd'hui, au fait, y'a combien ?

Qu'il fasse beau ou pas, on reconnaîtra les habitués, les trois ou quatre générations de « grandes familles » de notre commune, et puis, parfois, de timides nouvelles têtes qui reviendront pour l'ambiance, qui nous rejoindront peut être d'abord pour porter les tables et placer les stands de la foire-fouille sous une pluie battante, puis pour proposer des idées, des engagements plus soutenus ou, tout simplement, deux précieux bras en plus !

Comme moi, ils mettront au moins trois ans à mettre le bon prénom sur le bon visage. Chaque année, on espère plus de soutien, plus de monde et moins de pluie et de toujours garder cet « esprit village » afin d'intégrer un maximum de nouveaux. En nous rejoignant, vous risquez le coup de foudre pour les habitants de ce « patelin », que vous ne pourrez plus déloger de votre cœur.

Catherine Derym, trésorière



BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque Le Petit Prince est dotée d'un fonds propre d'environ 2 800 livres pour adultes (nouvelautés et prix littéraires, romans, policiers, BD, régional, biographies, classiques...) et 1 300 livres pour la jeunesse (albums, mangas, documentaires, romans, romans de science-fiction et fantastique, BD comme *Mistinguette* ou *Tamara...*), auxquels s'ajoutent 500 ouvrages prêtés par Savoie-biblio, renouvelés une à deux fois par an. Il est également possible de commander un livre qui vous intéresse par un système de navette mensuelle.

La bibliothèque est abonnée à différents magazines pour les petits et les grands (*Pomme d'Api*, *Science et Vie Junior*, *Géo*, *Rustica*, *Cuisine actuelle*, *Que choisir...*).

La fréquentation est bonne et constante. Le contact avec le papier intéresse toujours, les lecteurs étant attachés au support. Les portes sont ouvertes à tous. Les cartes d'adhésion sont réservées uniquement aux personnes qui empruntent. Tout le monde peut venir lire son journal, un livre ou le feuilleter, consulter Internet et/ou faire des recherches via notre poste informatique mis à disposition du public.

Des animations ont eu lieu régulièrement en 2014 :

- création de paniers de Pâques par les enfants,
- atelier création d'une composition florale,
- participation au prix Rosine Perrier (qui a été attribué en octobre 2014 à Paola Piganì pour son roman *N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures*, édité par Liana Levi),
- exposition sur la guerre de 14-18,
- atelier bricolage de Noël.

L'équipe des bénévoles a aussi tenu un stand lors du Forum des associations et de l'exposition *Regard sur l'Art*.

Il est prévu, pour 2015, la poursuite des ateliers bricolage, la participation au prix Rosine Perrier, un concert, la mise en place de goûters coup de cœur, et d'autres projets encore !

Les dates de ces activités vous seront communiquées tout au long de l'année.

Info : l'équipe a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Michel Bousquet début septembre, bénévole en remplacement de Madame Masson.

Secteur Animations du village



Les bénévoles de la bibliothèque :

De gauche à droite : Michel Bousquet, Claudine Le Doze, Emmanuelle Lebeurre et Julie Thiodet. Chantal Vidonne était absente ce jour-là.

BIBLIOTHÈQUE LE PETIT PRINCE

110 chemin des Jardins 74100 ÉTREMBIÈRES

04 50 49 72 46

Horaires :

Lundi de 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi de 14 h 00 à 18 h 00

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Parking disponible

LES COMMERCES DE PROXIMITÉ, DES COMMERCES À FRÉQUENTER !

L'appellation de commerces de proximité désigne les commerces qui pratiquent la vente au détail, dans lesquels le consommateur se rend fréquemment, voire quotidiennement.

En France, ce sont des commerces qui ont fortement régressé et nous avons la chance, à Étrembières, d'en avoir plusieurs qui proposent leurs services.

Ces magasins nous vendent, d'une part, des produits principalement alimentaires et de première nécessité, comme la boulangerie, les épiceries, avec pour certaines des denrées au goût de voyage et de dépaysement ; et, d'autre part, des services personnalisés de coiffure et d'esthétisme.

En venant d'Annemasse, c'est tout d'abord le salon d'esthétique **Brin Dépilation** qui met à disposition une liste de soins corporels et de bien-être.

Puis, la boulangerie **Le Chalet Savoyard**, route de St-Julien, nous fournit une variété de pains, sandwiches et propose un coin dégustation. Tout proche, le magasin bio **La vie Claire**, nouvellement implanté, offre toute une gamme de produits sains et de qualité.

Sur la même barre d'immeuble, le salon **Le Lounge Coiffure**, salon mixte, qui a ouvert récemment, participe à l'animation du quartier.

Un peu plus loin sur la route du 18 août 1944, le **restaurant Wowo** dresse un buffet riche et varié, jouxtant **l'épicerie** du même nom, achalandée en produits asiatiques.

Au Pas de l'Échelle, l'épicerie **Vival**, qui vient dernièrement de changer de gérance, offre des produits alimentaires de base avec dépôt de journaux et loterie. Non loin de là, la pizzeria **Da Guido**, toute nouvellement installée, possède tout un choix de pizzas à emporter, avec une épicerie italienne.

Tout proche, **Ge's'tif**, salon de coiffure, accueille une population féminine et masculine.

Non loin de là, en traversant la voie ferrée, le restaurant **Au P'tit Four'No** présente carte et menus.

Par leur proximité, comme leur appellation l'indique, ils nous permettent de préserver l'environnement en diminuant nos déplacements.

Grâce à la fréquentation de ces commerces, nous gardons une animation de village, qui se voudrait d'être développée.

Continuons à faire vivre ces lieux comme des lieux de rencontre et d'échanges qui animent notre commune.

Alors, pratiquez-les « sans modération » !

Laurence Déramé,
Conseillère municipale

Secteur scolaire

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES...

Nouveaux horaires, nouveaux animateurs, nouvelle directrice, l'école d'Étrembières est toujours là, mais bien des choses ont changé pendant les grandes vacances.

L'arrivée de deux nouvelles animatrices au début de l'année scolaire 2014/2015 a permis la mise en place de **nouveaux ateliers périscolaires** ; les enfants peuvent maintenant faire de la pâtisserie ou de la danse après la fin de la classe.

D'autres activités sont en cours de réflexion et la participation des associations de la commune (pour des initiations aux jeux de cartes, d'échecs ou autres) et des instituteurs (pour l'étude surveillée, par exemple) restent toujours possibles dans les horaires prévus en ce sens.



L'arrivée d'une nouvelle directrice, en la personne de Sylvie Gonneau (déjà présente dans l'établissement), a également contribué à relancer le projet d'école pour cette année et la

préparation des sorties à venir avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves.

Les ateliers de l'école des Beaux-Arts du Genevois, le retour des enfants au chef-lieu en bus ont également été adaptés ; la liste n'est certainement pas exhaustive et la commission Scolaire restera à votre écoute tout au long de cette année un peu particulière.

Pour la commission Scolaire,
Émilie Baud et Raphaële Michel

Philippe Zabe,
Maire Adjoint, chargé du secteur Finances



Le secteur FINANCES comprend les commissions :

- Finances ;
- Scolaire (école, cantine, transport scolaire) ;
- Petite enfance (MAM-RAM).

Une belle histoire

Il était une fois...

C'est un dimanche de juillet.

Je m'appelle **Grenadine**.

Mon dîner avalé, je



décide de m'aventurer hors des murs de ma maison. Nez et moustaches au vent, je batifole, gambade, et puis, le choc, « big, bang, boum ! » Quatre roues poursuivant leur route... Paniquée, je souffre, saigne, ma tête, je cours dans tous les sens, je suis perdue, si j'avais su, trop tard ! Je vais me soigner là, cachée sous un buisson, lorsque, soudain, des mains bienveillantes viennent me sortir de ma détresse... Le grand blanc... Le visage et les mots doux de ma sauveuse (qui a vu la scène) me rassurent. Téléphone, voiture, à nouveau le grand blanc ! Vétérinaire, urgence, IRM, conclusion : gros trauma crânien, mâchoire déplacée. Le pronostic n'est pas brillant... Si je ne passe pas la nuit, ils aviseront... couic ! Ma sauveuse est désespérée et demande au vétérinaire de faire le maximum.

C'est beau, tout de même. Elle ne me connaît pas, je n'ai rien d'extraordinaire, une européenne banale. Mais elle pleure, s'inquiète. On est dimanche. Elle et son ami m'ont conduite en urgence chez un vétérinaire de garde. Dans ma détresse, j'ai une chance extraordinaire. Par contre, ils ne savent pas qui est mon maître. Je suis nommée SPA... Cela me désole, mais c'est sans compter sur leur détermination. Ils demandent, se renseignent. Dès lundi, ils ont retrouvé mes maîtres, qui me cherchaient désespérément.

Je passe la nuit, sauvée ! Je ne mange pas – je ne peux pas, mâchoire fêlée –, mais je m'accroche. Ma sauveuse, dont j'ai entendu le prénom, Noémie, prend de mes nouvelles plusieurs fois par jour. Je vais mieux, mes maîtres sont venus m'identifier. De SPA, je redeviens Grenadine.

Après quelques jours de clinique, je rejoins ma maison ! Heureuse de retrouver mes deux compagnons chats et mes maîtres.

Je dois ma peau de minette à Noémie. Elle n'a pas hésité une seconde à me secourir. Il y a encore de belles personnes, ce sont mes maîtres qui l'ont dit.

Un doux ronron de ma part à mes sauveurs !

Grenadine, chat au Pas de l'Échelle

Respecter la limitation de vitesse, c'est respecter les vies !

Coordonnées de la SPA Annemasse :

REFUGE DE L'ESPOIR
284 rte Basse Arve
74380 Arthaz Pont Notre Dame
04 50 36 02 80
www.animaux-secours.fr
ouvert au public 7j/7 de 14 h à 18 h

RENCONTRE AVEC...



GILBERT ARQUETOUT

Où vont nos déchets, nos ordures, comment sont-ils recyclés ?
Qu'est-ce que le SIDEFAGE ?
Est-il vrai qu'avec le tri, nos déchets ont de l'avenir ?

Pour en savoir un peu plus sur le rôle de ce syndicat intercommunal, c'est avec grand plaisir que je rencontre, pour le BIME, **Monsieur Gilbert Arquetout**, délégué coopté par notre commune au SIDEFAGE.

BIME : *Que veut dire SIDEFAGE ? Je pense qu'actuellement, cette structure est encore ignorée d'un grand nombre d'habitants ?*

G. A. : Le SIDEFAGE est le Syndicat Intercommunal de gestion des DEchets du FAucigny-GEnevois, étendu depuis sa création au bassin Bellegardien, Pays de Gex, Pays de Seyssel et Haut Bugey. Il regroupe, en 2014, une Communauté d'agglomération (CA), 10 Communautés de communes (CC) et 1 commune indépendante, regroupant au total 150 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie, soit plus de 360 000 habitants.

BIME : *Depuis quand existe ce syndicat ?*

G. A. : Depuis 1990, c'est M. Doucet alors président d'Annemasse Agglo qui a lancé le projet.

BIME : *Pouvez-vous vous présenter ?*

G. A. : Il n'y a pas grand-chose à dire sur moi. J'ai été élu à la mairie en 1995, puis délégué au SIDEFAGE dès sa création. Actuellement, je suis le doyen des 51 délégués et membres du bureau, qui en compte 17. Je fais partie de presque toutes les commissions : technique, transfert, finances, collecte sélective. Nous nous réunissons tous les deux mois pour faire adopter, par le comité, les décisions prises par les commissions. Je siège avec M. Hervé Hadamar, qui est délégué d'Annemasse Agglo.

BIME : *Quelles sont vos motivations de départ ?*

G. A. : Elles étaient surtout axées sur la partie technique, la création de quais de transfert pour acheminer les ordures.

Au début, nous avons tout misé sur le train au départ d'Annemasse, le tri sélectif.



Élément important de cette rencontre, M. Arquetout n'est pas venu seul. Gaïa, la mascotte du SIDEFAGE, l'accompagne. Nous visionnons trois courts-métrages à vocation pédagogique, destinés aux scolaires.

BIME : *Vraiment bien faits et super intéressants. Je pense qu'il n'y a pas d'interdiction pour les adultes ?! [Sourire, nous reprenons le cours de l'entretien.] Quels sont les financements du SIDEFAGE ?*

G. A. : Comme tous les adhérents, Annemasse Agglo verse 1 € par habitant pour les frais de structure et paie les factures mensuelles pour le transport et le traitement des déchets verts compostés et des ordures ménagères incinérées (tarif à la tonne).

BIME : *Qu'est-ce que le SIDEFAGE, quel est son métier ?*

G. A. : Le SIDEFAGE est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Il a pour seule compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire. Il privilégie la valorisation multifilière :

- **organique** : transformation des déchets verts ;
- **matière** : recyclage des matériaux triés par les usagers (aluminium, verre, bouteilles en plastique, papier, etc.) ;
- **énergétique** : ordures ménagères résiduelles du territoire acheminées à 70 % par train, incinérées permettant de transformer la chaleur produite en énergie, revendue ensuite à EDF pour alimenter le réseau.

BIME : *Il est donc important de bien trier ses déchets ?*

G. A. : Cela progresse, mais la moitié des déchets jetés pourrait avoir une seconde vie ! 40 kg environ par an et par habitant de papier et de cartonnets sont encore privés d'avenir.



BIME : *Nous avons donc encore de gros progrès à faire ?*

G. A. : Oui, mais pour informer et encourager la population à renforcer son geste de tri, le SIDEFAGE part à la rencontre des usagers en missionnant des ambassadeurs du tri. Ils sont là pour répondre aux questions, offrir un sac-cabas pour transporter les déchets recyclables, expliquer les consignes de tri, encourager les comportements préventifs.

BIME : *Les bons élèves sont-ils récompensés ?*

G. A. : Absolument. En dehors de la satisfaction du bon résultat, n'oublions pas qu'un bon tri est égal à une baisse des ordures ménagères, donc une économie ! Je ne suis pas fier des résultats d'Annemasse et Oyonnax, ils ne sont pas très bons élèves. Des efforts sont à fournir !

BIME : *Quel message souhaiteriez-vous faire passer ?*

G. A. : Mieux l'on triera, moins la commune paiera. C'est du bon sens et de la citoyenneté. Il faut savoir valoriser nos déchets, c'est important. Nous participerons ainsi à la sauvegarde de notre belle planète Terre et pourrons continuer à profiter de la beauté de nos écosystèmes !

BIME : *Avant de quitter et remercier très sincèrement M. Arquetout et Gaïa, nous vous rappelons que les déchetteries sont d'accès gratuit aux habitants. Des guides pratiques et sacs-cabas sont également mis à disposition gratuitement à la mairie d'Étrembières.*

Je consomme en protégeant ma planète !

Anny Martin, Maire Adjointe,
chargée du secteur Animations du village
entretien réalisé le 28 août 2014

Secteur urbanisme

URBANISME

Comme vous pouvez le constater, notre commune continue son évolution.

Pour cette année 2014 (à la mi-novembre), 15 nouvelles demandes de permis de construire ont été déposées. Cela concerne des villas individuelles ou jumelées.

Pour les logements dans de petits collectifs, à prix abordables, il faut encore patienter, aucun projet ne s'est présenté !

Ont également été déposées en mairie 44 déclarations préalables.

Petit rappel :

Ces déclarations préalables doivent être faites chaque fois que vous modifiez l'aspect extérieur de votre habitation (ouvertures, volets, toit, velux, marquise, balcon...).

Également lorsque que vous créez au sol + de 5 m² et moins de 20 m^{2*} (véranda, abri de jardin, couverture de terrasse, carport, garage, piscine), ainsi que pour les portails et clôtures.

*40 m² lorsqu'il s'agit d'une extension de votre habitation ne portant pas la surface à plus de 170 m².

Pour tout ce qui dépasse les 20 m², il faut déposer un permis de construire.

N'oubliez pas de faire votre demande avant d'entreprendre les travaux. Si ceux-ci ne sont pas conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous devrez les démolir.

Dans la révision de notre PLU, en cours actuellement, afin de respecter les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les contraintes gouvernementales (loi Alur et Grenelle de l'environnement), nous serons amenés à imposer la construction de logements dans petits immeubles, à loyers raisonnables, afin de permettre aux jeunes et aux travailleurs de la région d'habiter dans notre commune.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service Urbanisme de la mairie.

PERSONNEL MUNICIPAL

L'équipe municipale a changé.

Le personnel communal, lui, reste fidèle à son poste et nous le remercions.

Pour faire face à la modification des rythmes scolaires et animer les activités périscolaires des enfants, deux embauches ont été réalisées : il s'agit de Meriam Ismail et de Luzayadio Kula, en contrats emploi avenir. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du groupe scolaire.

Nous accueillons également Rosemary Requena, en charge de l'entretien de nos locaux.

Monique Bosson,

Maire Adjointe chargée du secteur Urbanisme

Le secteur URBANISME comprend les commissions :

- Urbanisme, PLU ;
- Personnel communal ;
- Cimetière.



Le père Emmanuel Blanc nous informe de la nomination du père José Thomas, missionnaire de St-François de Sales, actuellement à Pringy, en tant que curé de la paroisse St-Matthieu*, qui comprend le territoire de notre commune. Il résidera dans la communauté des missionnaires de St-François de Sales à Ville-la-Grand. Vous pourrez le contacter à la Maison Paroissiale, 1 rue Marguerite Coco à Ambilly (tél. 04 50 38 07 47). Le père Viju Mathew est nommé curé de la paroisse St-François de Sales (Thorens-Glières, Groisy).

* La paroisse St-Matthieu comprend le territoire des communes de : Ambilly, Étrembières, Gaillard, Juvigny, St-Cergues, Ville-la-Grand.



Services, services...

En cas de maladie et d'impossibilité de vous déplacer, la pharmacie de notre commune (centre commercial Shopping Étrembières) peut livrer vos médicaments à votre domicile sur le secteur d'Étrembières et du Pas de l'Échelle.

Tél. : 04 50 92 68 75

Elle met aussi à la disposition des patients en auto-traitement des boîtes pour la récupération des produits piquants ou coupants, notamment les aiguilles.

Pierre Perret les a chantées, le cinéma les parodie avec gentillesse, les médias y guettent le moindre pou, nous nous contentons fièrement de les faire vivre...

Chaque été, dans nos centres de vacances, il est coutumier de recevoir la visite de parents ou grands-parents. Ils nous racontent, les yeux brillants d'une douce nostalgie, les moments magnifiques de leur jeunesse en colo.

Ceux d'un véritable dépaysement, de la rencontre avec d'autres, d'aventures singulières que l'on prenait bien soin de ne pas raconter aux parents, ceux tout simplement constitutifs de leur personnalité et de leurs valeurs.

Ils font alors le tour des locaux pour voir ce qui a changé, émus de retrouver, çà et là, les traces de leur propre histoire.

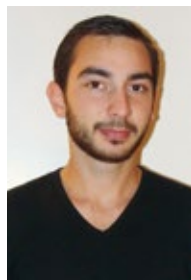
Eh oui, nous avons toujours la même ambition ; dans une société qui a profondément évolué, nous avons la conviction tenace que nos colos sont des espaces d'émancipation et de construction pour l'enfant et le jeune d'aujourd'hui.

Bien évidemment, nos séjours proposent des activités nouvelles dans des locaux mieux adaptés, plus confortables.

Mais, assurément, l'esprit de découverte et du vivre ensemble, le nécessaire besoin de se construire aussi en dehors de chez soi font force dans notre projet éducatif.

Fédération des Œuvres Laiques de Haute Savoie - 3 avenue de la Plaine - 74000 ANNECY

Mieux connaître nos élus !



Monsieur Axel Lebeurre,
Conseiller municipal.

Quelles sont vos passions ? Le sport, le football et le badminton, pratiqués en club, et d'autres, comme le tennis, en loisirs.

Quel est votre plat préféré ? Le risotto au foie gras.

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ? J'aurai aimé avoir le don d'ubiquité afin de ne rien rater et d'avoir suffisamment de temps pour savourer les choses de la vie.

Quelle est votre plus grande qualité ? Ma plus grande qualité est celle d'écouter.

Quel est votre plus grand défaut ? Mon plus grand défaut est d'être calculateur.

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Étrembières ? Mon plus beau souvenir est la dernière fête de l'école où j'ai participé en tant que CM2, on commence à se sentir grand et important.

Dans quel autre pays aimeriez-vous vivre ? Si je devais vivre dans un autre pays, ce serait la Nouvelle-Zélande, avec sa nature prédominante et toutes ses personnes si accueillantes.

Si vous étiez :

Un lieu à Étrembières : L'Agora Espace : pour son côté sportif et qui rassemble petits et grands.

Une plante : Je ne connais pas assez les plantes pour m'identifier à l'une d'elles.

Un personnage de BD ou de dessin animé : Luffy, qui serait prêt à faire tout ce qu'il peut pour sauver ses amis et arriver à réaliser son rêve.

Un animal : Un aigle, majestueux libre de tout contrôle.

Un livre : Le meilleur des mondes d'Aldous Huxley, qui nous fait réfléchir sur l'évolution de notre société.

Une œuvre musicale : *The Sun Sessions* d'Elvis Presley.

Un tableau : Je ne m'intéresse pas vraiment à l'art.

Vous avez une baguette magique, quelle serait votre action prioritaire pour l'amélioration de notre quotidien ? Je ferais en sorte que toute personne puisse faire ce qui lui plaît, sans contrainte, afin de créer une bonne cohésion entre les habitants et favoriser le partage et la communion.

Odile Moriaud, Conseillère municipale

UNE PREMIÈRE DANS NOTRE COMMUNE !



Des événements récents, survenus tant en France qu'à l'étranger, ont marqué les esprits par leur soudaineté, leur violence, le nombre des victimes et les dommages causés.

Ils ont conduit les pouvoirs publics à développer, en liaison avec les partenaires concernés, une logique de prévention et de protection.

La planification est l'outil essentiel de l'organisation des secours en cas de catastrophe ou d'accident majeur.

Les plans de secours sont des instruments de prévision et d'anticipation comportant les mesures à prendre (alerte, commandement, information...) et les moyens de secours à mettre en œuvre pour faire face à des risques majeurs, de nature globale ou particulière.

La mise en application de ces plans particuliers de sûreté, départementaux ou communaux, fait partie intégrante des missions du Maire et des élus, et prévue par le Code général des collectivités territoriales.

L'efficacité d'un plan de secours se décline en 5 phases :

- 1-Évaluation et diagnostic des risques : Document d'Information Communal des Risques Majeurs.
- 2-Élaboration des plans de secours : Plan Communal de Sauvegarde, de distribution de comprimés d'iode stable, de continuité des services, de gestion d'une canicule, de secours du groupe scolaire.
- 3-Information de la population qui se fait par des articles dans le BIME et sur le site Internet de la commune.
- 4-Information des élus et des agents territoriaux (réalisée en 2014).
- 5-Exercice d'état-major.

Mercredi 19 novembre 2014, la commune a organisé un exercice de déclenchement d'un plan communal de secours grandeur nature : le plan communal de distribution des comprimés d'iode stable.

Le but est d'organiser deux salles de distribution de comprimés (une à la cantine du groupe scolaire et une à la salle des fêtes) pour traiter 220 personnes : les élus, les agents territoriaux, les agents de l'éducation nationale, ainsi que les tous les élèves du groupe scolaire.

Les objectifs étaient, pour les élus et les agents territoriaux, d'acquérir une expérience des missions qui leur seront confiées et de tester

l'organisation générale d'un plan de secours pour le valider et l'améliorer.

L'exercice s'est déroulé en présence de Madame Dorliat-Pouzet, sous-préfète de St-Julien-en-Genevois.

Thierry Calloud, Policier municipal



Ça s'est passé en images

Depuis plusieurs années maintenant, le mois d'octobre se colore de rose afin de supporter l'action du Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein. Cette année, Ètrembières a réaffirmé son soutien et sa volonté de sensibilisation aux actions du Comité Haut-Savoyard en éclairant la façade de la mairie de rose.



Lecture
du 11 novembre



Mémoire Veyrier



Bibliothèque



Marche du Salève

Forum des Associations



20 ans Migros

SAS THERMOZ ASSAINISSEMENT



- Débouchage, curage toutes canalisations
- Inspection par caméra vidéo
- Vidange curage fosse septique, puits perdus
- Location de bennes

7, rue des Chasseurs
74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 38 50 92

40 bis, rue des Vallées
74200 Thonon
Tél. 04 50 70 17 70



REVILLARD FIOUL 74



Fioul - Charbons - Carburants - Lubrifiants - Gaz

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

Cruseilles • Annemasse • Annecy • Thonon
Tél. 04 50 44 10 43

Boucherie - Charcuterie
Traiteur

du Bel'Os

Volailles - Gibier - Vins fins



Angle rte de Genève
et ch. de Belosses

74100 AMBILLY

Tél. 04 50 92 52 51
www.boucheriedubelos.fr

ETREMBIÈRES DERNIÈRES OPPORTUNITÉS!

Votre maison T4 ou T5
avec garage intégré et place de parking
à deux pas de la Suisse.



francelot

Contactez-nous au :

04 72 14 51 20

Colas & vous,
une proximité
de tous les instants !



Toujours plus proche des citoyens,
Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements
urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

Agence
de la Vallée de l'Arve
ZI les Fourmis
130 av. de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE

Tel : 04 50 25 22 90
Fax : 04 50 25 61 23

Centre
d'Annemasse
Le Pas de L'Echelle
Chemin de Bois Crevin
74100 ETREMBIERES

Tel : 04 50 95 46 60
Fax : 04 50 39 93 79



Migros Etrembières

Votre magasin **NOUVELLE GÉNÉRATION !**

PLUS GRAND:
1000 m² supplémentaires

Nouveau
MARCHÉ FRAIS



Nouveau stand
SUSHIS et WOK

Fraîch'
DÉCOUPE

MIGROSscan
Nouveau système
de self-scanning

Nouvel
ESPACE BIO

M



 **ETREMBIÈRES - C.C. Shopping Etrembières - Parking couvert 1000 places. Horaires: du lundi au samedi, de 8h30 à 21h.**



Hypermarché
Etrembières

MIGROS
M comme Meilleur.